



UNION NATIONALE DES COMBATTANTS
Fondée en 1918 • Reconnue d'utilité publique par décret du 20 mai 1920

25 septembre 2024

**Journée nationale d'hommage aux harkis
et autres membres des formations supplétives**

25 septembre 1944 : après le débarquement de Normandie, le 6 juin, et le débarquement de Provence, le 15 août, plusieurs régions de France ont déjà été libérées de la présence de l'occupant. Les forces armées alliées et françaises convergent vers le Rhin.

Comment, en ce 25 septembre 2024, ne pas honorer, plus particulièrement, la mémoire des harkis et supplétifs issus de l'armée B, en particulier de la 3^e division d'infanterie algérienne, débarqués en Provence, pour libérer la France métropolitaine, aux côtés de leurs camarades pieds noirs, après avoir été engagés dans la campagne d'Italie en 1943.

A la fin de la guerre, de retour en Algérie, anciens combattants à part entière, fiers de leurs campagnes et de leurs décorations gagnées au feu, d'aucuns ont poursuivi une carrière sous les armes, d'autres ont été démobilisés.

Dans le contexte insurrectionnel local, une grande majorité d'entre eux sont restés fidèles au drapeau, à leurs chefs et aux valeurs qu'ils avaient défendues. A ce titre, ils ont rejoint les structures successives mises en place pour lutter contre la rébellion : groupes mobiles de police rurale, moghaznis, harkis.

En 1962, à l'indépendance de l'Algérie, beaucoup ont payé de leur vie cette fidélité. Ceux qui ont pu rejoindre la France ont dû affronter, moins de vingt ans après l'avoir libérée, l'hostilité, l'absence de reconnaissance, la marginalisation.

Depuis, progressivement, justice leur a été rendue et leur mémoire reconnue.

N'oublions pas qu'ils sont, comme leurs descendants, des Français à part entière.

Saluons aujourd'hui leur mémoire et défendons-la.

Vive la République. Vive la France.

Général de corps aérien (2S) Hervé Longuet
Président national de l'UNC